



Vaulx-en-Velin, le 28 mars 2018

Réf. : ST - CL L - n°096

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFVB

**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°10**  
**Réunion du 15 mars 2018 à Grenoble**

**Présents** : Christian Bernette (Skype), Michel Carras, Jeannine Druet (Skype), Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot.

**Excusés** : Jean Michel Ficheux, Cécile Mazet

**1. Approbation des PVs**

PV n° 9 BE du 22 Février 2018.

⇒ Approbation à l'unanimité, à soumettre au CODIR.

**2. Plan de développement**

Lors de la réunion du 20 Janvier 2 axes ont été travaillés : créer et développer.

Lors de la réunion du 10 Mars la réflexion a porté principalement sur l'axe "former".

Il faut un gros maillage du territoire pour pouvoir former des jeunes joueurs.

Au niveau arbitrage développer la formation "jeunes arbitres" et en profiter pour resserrer les liens avec UNSS.

Il faut également développer la Formation des dirigeants.

La ligue peut s'autoriser des actions en dehors du PPF Fédéral.

Formation des entraîneurs, nouvelles organisation des diplômes Fédéraux avec beaucoup de modules, le candidat pourra piocher entre les différents modules pour obtenir le diplôme souhaité.

Proposer des actions concertées avec les comités départementaux.

La Ligue rencontre beaucoup de difficultés à avoir des retours sur les sections sportives existantes, pour pouvoir proposer les actions nécessaires pour répondre aux critères de la Fédération.

Date d'approbation : 29/03/2018

Date de diffusion : 28/03/2018

Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

### 3. Retour sur le CA Fédéral

Il a été acté que la Fédé change d'assureur, elle passe chez la MAIF.

La MAIF va faire une étude comparative pour éviter les redondances entre les assurances de la Ligue, des Comités Départementaux et de la Fédé pour ne pas payer plusieurs fois la même prestation.

Appel d'offre par rapport à l'équipementier fédéral.

Erea devrait conserver le marché à l'exception du beach qui devrait être attribué à Kipta.

A noter que quel que soit l'équipementier retenu, les tenues arbitrales vont changer.

La LNV, La Fédé et les clubs professionnels sont en discussion pour le financement des droits de production télévisuel pour les équipes engagées en CEV. Les droits de production demandés sont trop élevés et il n'y a pas de retransmission sur le territoire Français. En 2017-2018 les droits de production étaient de 45 000 € par match, réglés par la Fédé, pour ne pas être diffusé sur le territoire français.

La Ligue n'a pas engagé d'équipe aux maxi volleyades.

Finance Fédérales prévision d'un déficit de 200 000€.

Suite au contrôle URSSAF de la fédé, cette dernière va demander à tous les arbitres de remplir une fois par an un relevé de toutes les indemnités d'arbitrage perçues au cours de la saison.

### 4. Situation du pôle espoir Issoire

Réunion prévue le lundi 26 mars à 14h avec le Proviseur.

Pour l'année prochaine, 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> répondant aux conditions d'un CEP.

Section sportive d'excellence au Lycée.

### 5. Inter Pôles Vichy

Inter-pôles masculins :

Francis Laguna a informé la CRA que la CCA ne s'occuperait pas de l'arbitrage. Il se charge de contacter les arbitres géographiquement situés en Auvergne.

Inter-pôles féminins :

Nous avons reçu une relance de Jacques Beraud responsable des inter-pôles féminins.

Sur les féminines, l'arbitrage sera partiellement couvert par des stagiaires.

Aucune indemnité de match et de déplacement pour les arbitres sur ces inters pôles.

Nathalie se charge d'informer Jacques Beraud des difficultés rencontrées pour assurer les arbitrages.

Chez les filles essayer de couvrir avec au minima 1 arbitre par terrain. Compléter avec des arbitres confirmés hors Auvergne en indemnisant à 50 €, maxi pour la manifestation.

Profiter des inter-pôles pour rencontrer les comités.

### 6. Election au CROS

Point par Michel Carras.

Candidat sur la liste de Mr Tondeur. Choix motivé par sa volonté d'être actif au sein du BE

## 7. BEF4

Johan a présenté en début de saison un planning des différentes formations.

BEF 4 => 6 et 7 avril à l'ouest de la région, Moulins se porte candidat.

Suite au changement de poste de Johann, le dossier a été transmis à Sandrine Lurol qui a contacté le club de Villars.

Mr Thomas, Président de Moulins est monté au créneau suite à l'implantation de la formation décidée. Pour info 29 inscrits, dont 3 de Moulins.

Mise au vote de la déduction de 20 € des frais d'inscription pour Moulins du fait que leur demande d'organisation n'a pu être satisfaite.

- **POUR : 6**
  - **CONTRE : 1**
- ⇒ Approuvé.

## 8. Répartition subvention CNDS haut niveau M13

Critère de répartition des subventions.

Jean-Michel et Pierre vont préparer une proposition de répartition lundi 19 Mars matin.

## 9. Encadrement section sportive des eaux claires

Mandat donné à Pierre pour lancer un appel d'offre pour prendre en charge un volume horaire de 4 heures par semaine.

## 10. Infos diverses :

- **Passage au paiement direct à la Fédé**

Nous sommes une des dernières Ligue à ne pas l'avoir mis en place.

- **Finale Régionale Compet Lib**

Dimanche 25 Mars finale régionale Compet Lib à Saint-Jean-Bonnefonds.

## 11. Prévisions de réunion

Prochain Co Dir : 29 mars 2018 19h30 Bron

Prochain BE : Jeudi 5 Avril à 19h00 Grenoble

Pour AG envoyer à Cedric Partouche cahier des charges

La séance est levée à 21h00.

La Secrétaire Générale  
Corinne Lafitte